

# GS Global LIBOR Plus Portfolio I

Destiné aux investisseurs visant l'appréciation du capital sur le long terme en privilégiant les rendements absolus par une approche habile sur les obligations

Standard & Poor's  
Rating  
A/N3

Overall Morningstar  
Rating™  
★★★

0510

## Commentaire

- Le fonds présente un potentiel de rendements absolus réguliers indépendamment du cycle de marché.
- Le fonds conjugue les meilleures idées de génération d'alpha de notre équipe Global Fixed Income et Currency au sein d'un même portefeuille investi dans une large gamme de stratégies et d'instruments de change et à revenu fixe.

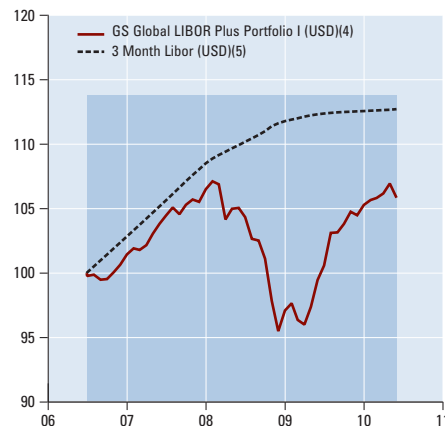
## Informations financières<sup>(1)</sup>

	USD
Valeur liquidative nette <sup>(2)</sup>	90.08
Actif net (millions)	1,260
Duration actuelle du portefeuille (en années) <sup>(3)</sup>	0.00
Duration actuelle de l'indice (en années) <sup>(3)</sup>	0.25

## Caractéristiques du Fonds

Devise - Base Dist.	USD
Date de lancement - Base	28. juin 06
Domicile du Fonds	Luxembourg

## Performance (indexée)



## Performance (Année civile) (%)<sup>(6)</sup>

	2005	2006	2007	2008	2009
Fonds (USD)	-	-	5.0	-8.8	8.4
Indice	-	-	5.5	3.0	0.7

## Données du Fonds

Nb de titres détenus	361
Part en % des 10 premières participations	29
Volatilité historique du fonds (3 ans)	4.24
R <sup>2</sup> (3 ans)	0.04
Beta (3 ans)	-1.62
Rendements excédentaires (3 ans)	-1.69
Tracking error historique (3 ans)	4.39
Objectif de volatilité annuelle moyenne <sup>(7)</sup>	1.5-3.5%

## Fiche signalétique

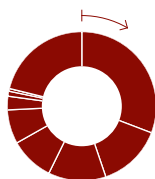
ISIN - Base	LU0245321434
Code Bloomberg - Base Dist	GSGLP1U
Distribution	Décembre
Négociation et valorisation	Quotidiennement
Clôture de l'exercice	30 novembre
Benchmark	3 Month Libor (USD)
Gérant	Equipe Global Fixed Income
Règlement	T + 3
Directive de l'UE sur l'épargne	Visé

## Tableau des performances (%)<sup>(6)</sup>

	Depuis le lancement	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans
Fonds (USD) <sup>(4)</sup>	5.85	(1.03)	0.02	0.54	6.41	0.64
3 Month Libor (USD) <sup>(5)</sup>	12.70	0.04	0.09	0.13	0.35	2.33

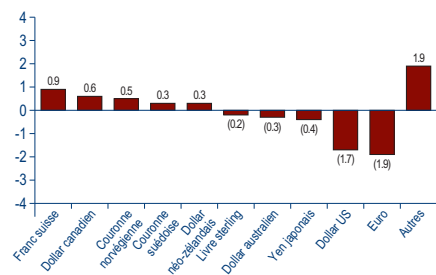
## Allocation sectorielle (%)

GS Global LIBOR Plus Portfolio I

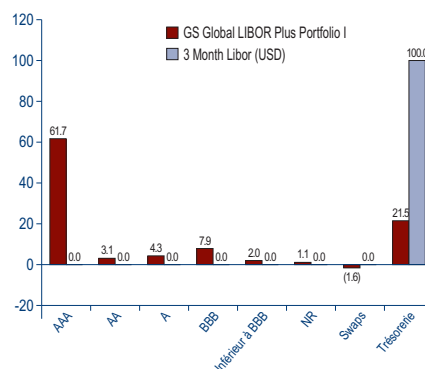


- 31.3% Quasi-souverains
- 14.2% Emprunts d'Etat
- 12.7% Créances hypothécaires titrisées (MBS)
- 9.7% Obligations d'entreprises
- 7.5% Titres adossés à des créances titrisées (ABS)
- 3.0% Dette des pays émergents
- 1.1% Obligations sécurisées
- 0.6% Obligations à rendement élevé
- 1.6% Swaps
- 21.5% Trésorerie

## Gestion dynamique des devises (%)



## Répartition des titres de crédit (%)



## Allocation des obligations (%)

	GS Global LIBOR Plus Portfolio I	3 Month Libor (USD)
Etats Unis	99.2	100.0
Zone euro	0.2	0.0
Royaume-Uni	0.2	0.0
Japon	-0.1	0.0
Autres	0.5	0.0

Veuillez vous reporter aux notes annexes. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs qui peuvent varier. Toutes les données de performance et les participations sont au 31 mai 2010.

<sup>(1)</sup> Veuillez noter que le Goldman Sachs Global LIBOR Plus Portfolio I opère actuellement sur la base d'une régularisation des revenus. Les derniers chiffres de régularisation pour le Goldman Sachs Global LIBOR Plus Portfolio I peuvent être obtenus sur demande auprès de l'équipe Shareholder Services au +44 20 7774 6366 (e-mail : [ess@gs.com](mailto:ess@gs.com)). Les investisseurs discuteront avec leur conseiller fiscal de l'impact éventuel d'une régularisation des revenus sur leur situation personnelle. <sup>(2)</sup> La valeur liquidative nette s'obtient en divisant l'actif net du Portefeuille (ex-dividende) par le nombre total d'actions. <sup>(3)</sup> La durée est une méthode permettant de déterminer la sensibilité du cours d'une obligation en fonction des variations des taux d'intérêt. Pour les titres à revenus fixes, elle est calculée en déterminant l'évolution des prix induite par un changement de 100 points des taux d'intérêt du marché. Ce calcul intègre le changement de la valeur d'une éventuelle option intégrée. <sup>(4)</sup> La performance du Portefeuille est présentée nette de toutes charges régulières applicables au sein du Portefeuille, dividendes réinvestis sur la base de la Valeur Liquidative Nette ex-dividende. Cette performance est fournie à titre de comparaison avec un indice donné. L'investisseur pouvant être soumis à des charges, frais ou taxes supplémentaires, elle n'a pas pour objectif de fournir une estimation des rendements effectifs. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des coûts associés à l'émission et au rachat d'actions. <sup>(5)</sup> L'indice 3 month Libor, est calculé à la fin de chaque mois après réinvestissement des revenus et, contrairement au Portefeuille, avec frais et commissions inclus. <sup>(6)</sup> La performance au titre de l'année civile est annualisée. Les performances historiques depuis le lancement, sur 1 mois, sur 3 mois et depuis le début de l'année sont cumulées tandis que les performances historiques sur 1 an, sur 3 ans et sur 5 ans sont annualisées. <sup>(7)</sup> Les objectifs énoncés sont fixés à la discrétion de Goldman Sachs Asset Management, qui peut les modifier en tant que de besoin à la hausse comme à la baisse, pour des périodes plus ou moins longues, à sa seule discrétion et sans en aviser les actionnaires. Il n'est nullement garanti que ces objectifs seront atteints et Goldman Sachs Asset Management n'assume aucune obligation à cet égard. Ces objectifs sont ceux en vigueur à la date de cette présentation. Ils ne constituent en aucun cas une garantie quant aux résultats futurs. Afin d'évaluer le risque potentiel lié à un fonds, l'investisseur doit tenir compte à la fois de l'objectif défini en termes de tracking error et de la volatilité de l'indice. Veuillez vous reporter aux informations complémentaires.

Goldman  
Sachs

Asset  
Management

### Siège social et établissement principal

#### Siège social des fonds domiciliés à Luxembourg :

c/o State Street Bank Luxembourg S.A.  
47 Boulevard Royal  
L-2449  
Luxembourg

#### Fonds domiciliés à Dublin :

Etablissement principal des fonds obligataires, fonds en devises et fonds de gestion de trésorerie :  
c/o BNY Fund Services (Ireland) Limited  
Guild House  
Guild Street, IFSC  
Dublin 1  
Irlande

Les fonds suivants sont agréés en tant qu'organismes de placement collectif au sens de la section 264 de la Financial Services and Markets Act (loi britannique sur les marchés et services financiers) de 2000 et peuvent dès lors être proposés au public au Royaume-Uni :

#### Goldman Sachs Funds, SICAV

*Fonds actions et obligataires domiciliés à Luxembourg*

#### Goldman Sachs Funds, plc

*Fonds de gestion de trésorerie domiciliés à Dublin*

Les actions de Goldman Sachs Funds sont émises sur la base exclusive des informations contenues dans son prospectus d'émission, qui peut être obtenu gratuitement auprès de Goldman Sachs International ou du siège social/de l'établissement principal du fonds. Goldman Sachs Funds est une SICAV domiciliée à Luxembourg. Le présent document n'a pas été approuvé ou désapprouvé par ni enregistré auprès de la Bourse d'Oslo, de la Kredittilsynet, ni du Registre norvégien des entreprises commerciales. Goldman Sachs Bank AG, Zurich, remplit les fonctions de représentant en Suisse et Goldman Sachs Bank AG celles d'agent payeur de Goldman Sachs Funds en Suisse. Les prospectus complet et simplifiés, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels de Goldman Sachs Funds peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse. Les prospectus complet et simplifiés du fonds ainsi que les autres documents réglementaires sont disponibles gratuitement auprès de tous les distributeurs agréés du fonds recensés sur le site Internet de la CNMV à l'adresse suivante : [www.cnmv.es](http://www.cnmv.es). Goldman Sachs Funds (SICAV) est un OPCVM étranger enregistré auprès de la CNMV sous le numéro 141. Goldman Sachs Funds plc est un OPCVM étranger enregistré auprès de la CNMV sous le numéro 305. Les investisseurs potentiels sont invités, avant de prendre une quelconque décision d'investissement, à lire attentivement le prospectus et à consulter leur conseiller financier pour s'assurer qu'un placement dans les fonds est approprié au vu de leur situation. En outre, les informations contenues dans le présent document ne constituent pas des conseils d'ordre fiscal et les actionnaires sont invités à consulter leurs propres conseillers fiscaux quant aux conséquences de leurs activités d'investissement au regard de l'impôt.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. La valeur des actions des fonds et les revenus qui en découlent peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse. L'investissement dans les fonds comporte d'autres risques, tels que ceux liés aux marchés actions et obligataires, aux taux de change et à la volatilité des taux d'intérêt, selon le cas. Dans la mesure où le rendement d'un investissement dans les fonds et sa valeur de remboursement fluctuent au gré de l'évolution des conditions de marché, le produit de la cession des actions détenues par un investisseur peut être inférieur ou supérieur au montant initialement investi. Les investisseurs peuvent en outre être redevables d'une commission de souscription lors de l'achat d'actions et/ou d'une commission de rachat lors de la vente d'actions, raison pour laquelle, en l'absence de rendements excédentaires, ils ne pourront récupérer le montant initialement investi. Si un fonds est libellé dans une devise autre que celle dans laquelle la majorité des actifs des investisseurs sont détenus, ces derniers doivent savoir que l'évolution des taux de change pourra affecter la valeur de leur investissement, indépendamment de la valeur des actifs sous-jacents du fonds concerné.

Les actions des fonds n'ont pas été enregistrées en vertu de la US Securities Act (loi américaine sur les valeurs mobilières) de 1933, telle que modifiée (la « Loi »), ni en vertu d'aucune législation sur les valeurs mobilières émanant d'un quelconque Etat des Etats-Unis. Par conséquent, les actions des fonds ne peuvent être offertes ou vendues à ou au bénéfice d'un ressortissant américain. Par ailleurs, tout investisseur introduisant une demande d'informations sur les fonds depuis les Etats-Unis déclare posséder le statut (1) de « Qualified Institutional Buyer » (au sens de la Règle 144 A de la Loi) ou (2) d'« Accredited Investor » (au sens de la Règle 501 (a) de la Loi). Tout investisseur quel qu'il soit accepte en outre, lors du transfert d'actions des fonds, de se conformer aux lois sur les valeurs mobilières applicables, en ce compris la Loi.

Les fonds et leur société de gestion ne sont pas tenus de racheter des actions à leur prix de vente et les fonds ne sont pas soumis au contrôle de la Hong Kong Monetary Authority. Les investissements dans les fonds ne sont ni assurés ni garantis par aucune agence gouvernementale, y compris la United States Federal Deposit Insurance Company, et ne sauraient être assimilés à un dépôt auprès d'une banque ou d'un établissement de dépôt. Bien que les fonds du marché monétaire Goldman Sachs s'attachent à maintenir une VL stable, le risque de perte en capital existe bel et bien. Les données de rendement reflètent plus précisément les bénéfices des fonds que les données de rendement total.

Le présent document a été distribué au-delà des frontières américaines par Goldman Sachs International, Peterborough Court, 133 Fleet Street, Londres, EC4A 2BB, une entité agréée et régie par la Financial Services Authority, sauf à Hong Kong, où il a été publié ou approuvé pour distribution par Goldman Sachs (Asia) LLC, et à Singapour, où il a été publié ou approuvé par Goldman Sachs (Singapore) PTE (numéro de société : 198602165W), et a été approuvé pour distribution aux Etats-Unis par Goldman Sachs & Co. Ce document ne constitue en aucun cas une sollicitation adressée dans une quelconque juridiction dans laquelle une telle sollicitation serait interdite ou à une personne à laquelle il serait illégal d'adresser une telle sollicitation. Il ne saurait par ailleurs être interprété par son destinataire comme une offre lui étant soumise en vue de conclure un accord d'investissement ni comme une invitation à y répondre en soumettant une offre en vue de conclure un accord d'investissement. Les opinions exprimées dans ce document sont valables uniquement à la date de sa publication.

Toute référence à un indice, un benchmark ou à toute autre mesure de la performance relative d'un quelconque marché sur une période déterminée doit être considérée comme fournie à titre d'information uniquement et n'implique en aucun cas que le portefeuille obtiendra des résultats similaires. La composition d'un indice ne reflète pas forcément la manière dont un portefeuille est construit. Bien que la mission d'un conseiller consiste à mettre en place un portefeuille présentant un profil risque/rendement optimal, les caractéristiques de ce dernier peuvent s'éloigner de celles du benchmark. Le marché des changes permet aux investisseurs de se procurer un levier important. Ce levier peut être source de profits potentiellement élevés, mais il implique également un risque accru, et notamment un risque de pertes élevées elles aussi. Ce type de transactions ne convient qu'aux investisseurs qui les maîtrisent. Les fluctuations des devises influenceront également sur la valeur d'un investissement. La stratégie utilisée peut impliquer le recours à des instruments dérivés. Leur utilisation comporte généralement un risque financier élevé dans la mesure où un léger mouvement du prix des titres sous-jacents ou du benchmark peut donner lieu à une variation disproportionnée du prix des instruments dérivés, raison pour laquelle ces derniers ne conviennent pas à tous les investisseurs. Aucune déclaration n'est faite quant au caractère opportun de ces instruments et stratégies pour un investisseur particulier.

### Siège social et établissement principal

#### Siège social des fonds domiciliés à Luxembourg :

c/o State Street Bank Luxembourg S.A.  
47 Boulevard Royal  
L-2449  
Luxembourg

#### Fonds domiciliés à Dublin :

Etablissement principal des fonds obligataires, fonds en devises et fonds de gestion de trésorerie :  
c/o BNY Fund Services (Ireland) Limited  
Guild House  
Guild Street, IFSC  
Dublin 1  
Irlande

Les fonds suivants sont agréés en tant qu'organismes de placement collectif au sens de la section 264 de la Financial Services and Markets Act (loi britannique sur les marchés et services financiers) de 2000 et peuvent dès lors être proposés au public au Royaume-Uni :

#### Goldman Sachs Funds, SICAV

*Fonds actions et obligataires domiciliés à Luxembourg*

#### Goldman Sachs Funds, plc

*Fonds de gestion de trésorerie domiciliés à Dublin*

Les investisseurs doivent être conscients du fait que rien ne remplace les espèces quelles que soient les conditions de marché. L'expression « équivalents de trésorerie » est une expression financière qui ne fait nullement référence à des instruments présentant des caractéristiques en tous points identiques ou similaires, globalement identiques ou similaires ou identiques ou similaires dans tout contexte de marché à celles des espèces et ne doit pas être interprétée comme telle. Par exemple : (i) les équivalents de trésorerie peuvent ne pas présenter le même degré de liquidité que les espèces ; (ii) les équivalents de trésorerie peuvent ne pas constituer un moyen de protection du capital ou être assortis d'une telle protection ; (iii) la valorisation des équivalents de trésorerie peut être soumise à des facteurs externes, de sorte que le prix de vente d'un tel instrument peut être différent de son prix d'achat (ou d'une évaluation effectuée préalablement à la vente) ; (iv) il est possible que l'achat et la vente de certains équivalents de trésorerie, de même que la publication des informations y afférentes et leur évaluation, ne soient régis par aucun marché public et que les transactions portant sur ces instruments ne soient pas soumises au contrôle d'une autorité boursière ou similaire ; (v) certains équivalents de trésorerie peuvent être négociés selon des modalités convenues de gré à gré entre le gestionnaire et une contrepartie ; (vi) les équivalents de trésorerie peuvent être soumis à certains risques habituellement liés aux valeurs mobilières et aux marchés sur lesquels ils sont négociés, tels que le risque de contrepartie (défaillance ou insolvabilité) et les risques de marché ; (vii) les équivalents de trésorerie peuvent ne pas être fongibles et il est donc possible qu'il n'existe aucun instrument adéquat ou similaire pour les remplacer.

Les équivalents de trésorerie comprennent notamment les accords de mise en pension au jour le jour, les accords de prise en pension, les effets de commerce, les certificats de dépôt, les dépôts à terme ainsi que certains instruments à revenu fixe, tels que les obligations à court terme.

CORE<sup>SM</sup> est une marque de service déposée de Goldman, Sachs & Co. Les indices ne sont pas gérés. La performance des indices est calculée dividendes réinvestis, mais elle ne tient pas compte des frais et dépenses, lesquels auraient pour effet de la réduire. Les investisseurs ne peuvent investir directement dans des indices.

Ce document a été préparé par GSAM et ne saurait être considéré comme un produit émanant du département Global Investment Research (GIR) de Goldman Sachs. Les vues et opinions exprimées dans le présent document peuvent différer de celles du département GIR ou d'autres départements ou divisions de Goldman Sachs et ses affiliés. La validité des informations contenues dans le présent document n'est pas garantie et GSAM n'est nullement tenue de les actualiser. Aucune décision d'investissement ne doit être prise sur la base de ces informations.

Les participations peuvent avoir été modifiées au moment où vous recevez le présent document. Les titres qui y sont mentionnés ne représentent pas l'intégralité des participations d'un portefeuille et ne sont dès lors pas forcément représentatifs de la stratégie utilisée. Une liste exhaustive des participations est disponible sur demande. Les participations futures d'un portefeuille ne généreront pas forcément des résultats satisfaisants. Les informations contenues dans le présent document ne doivent pas être considérées comme représentatives de la stratégie de gestion future d'un portefeuille.

Les investissements en titres des marchés émergents peuvent être plus volatils que les placements en titres des pays développés. Les titres des marchés émergents peuvent s'avérer moins liquides et plus volatils et sont soumis aux risques de fluctuations des devises et d'instabilité politique. Les titres à haut rendement et faiblement notés impliquent une plus grande volatilité des prix et comportent des risques plus élevés que les obligations mieux notées. Dans certaines circonstances, il est possible que le fonds ne puisse vendre des titres qu'il détient qu'avec une décote importante, voire qu'il soit dans l'incapacité de les liquider.

D'une manière générale, les fonds de Goldman Sachs Funds (SICAV) ne s'adressent qu'aux investisseurs ayant un objectif de placement à long terme.

Tout investisseur qui sollicite et obtient une estimation de la valeur en risque (VaR), pour autant que cette possibilité soit prévue, doit être conscient du fait que la VaR est évaluée sur la base d'hypothèses types quant à la volatilité du marché et aux corrélations existantes, lesquelles hypothèses peuvent parfois ne pas correspondre à la réalité des faits et ne sauraient être considérées comme une indication de la performance future. En outre, la VaR mesure la fréquence des pertes supérieures à une valeur donnée que l'investisseur peut subir sur l'horizon considéré, non la perte maximale à laquelle il s'expose ; elle ne reflète donc pas le pire scénario possible. Toute évaluation fournie à cet égard l'est sur la base d'efforts raisonnables, à titre d'information uniquement, et ne doit pas être utilisée comme base d'un programme de gestion des risques dans la mesure où le calcul est subjectif et ne préjuge pas de la performance future.

Ces informations sont publiées au Royaume-Uni par Goldman Sachs Asset Management International, laquelle est agréée et réglementée par la Financial Services Authority (FSA).

**REMARQUE IMPORTANTE :** Le présent document constitue un support de promotion financière au Royaume-Uni et a été approuvé aux seules fins de la Section 21 de la Financial Services and Markets Act (loi sur les marchés et les services financiers) de 2000 par Goldman Sachs International, une société agréée et réglementée par la Financial Services Authority (FSA) au Royaume-Uni.

Le présent document est distribué en Nouvelle-Zélande par Goldman Sachs JBWere Asset Management (NZ) Limited (« GSJBWAM »). L'offre ne peut être souscrite par les investisseurs néo-zélandais que dans le cadre de conventions particulières avec GSJBWAM et ne s'adresse qu'aux investisseurs relevant des catégories visées à la section 3(2) ou de la catégorie visée à la sous-section 5(2CC) de la Securities Act (loi néo-zélandaise sur les valeurs mobilières) de 1978. Le présent document est à la seule attention de son destinataire. Il ne peut être reproduit ou distribué à quiconque sans l'accord écrit préalable de GSJBWAM.

### Siège social et établissement principal

#### Siège social des fonds domiciliés à Luxembourg :

c/o State Street Bank Luxembourg S.A.  
47 Boulevard Royal  
L-2449  
Luxembourg

#### Fonds domiciliés à Dublin :

Etablissement principal des fonds obligataires, fonds en devises et fonds de gestion de trésorerie :  
c/o BNY Fund Services (Ireland) Limited  
Guild House  
Guild Street, IFSC  
Dublin 1  
Irlande

Les fonds suivants sont agréés en tant qu'organismes de placement collectif au sens de la section 264 de la Financial Services and Markets Act (loi britannique sur les marchés et services financiers) de 2000 et peuvent dès lors être proposés au public au Royaume-Uni :

#### Goldman Sachs Funds, SICAV

Fonds actions et obligataires domiciliés à Luxembourg

#### Goldman Sachs Funds, plc

Fonds de gestion de trésorerie domiciliés à Dublin

Le Conseiller en investissement peut, pour une quelconque classe d'actions, imposer un plafond au montant des dépenses supportées par la SICAV. Le Conseiller en investissement peut, à son entière discrétion, déterminer quelles seront les dépenses de la SICAV qui se verront imposer un tel plafond. Le Conseiller en investissement pourra, à son entière discrétion et à tout moment, relever, diminuer, supprimer ou renoncer à appliquer ce plafond, et ce sans notification préalable aux investisseurs. Les actionnaires doivent être conscients qu'un tel plafond peut faire gonfler la performance de la classe à laquelle il est appliqué. Le relèvement ou la suppression du plafond sont susceptibles d'affecter la performance de la classe à laquelle il était préalablement appliqué.

Les intermédiaires peuvent percevoir des paiements dans le cadre de la vente d'Actions. Les Actionnaires sont invités à s'informer auprès de tout intermédiaire par le biais duquel ils achètent des Actions des rémunérations éventuellement applicables en cas de vente d'Actions (en ce compris les commissions de souscription, les frais de distribution ou les rétrocessions).

Les fonds ne sont pas enregistrés pour distribution en Afrique du Sud.

Copyright 2010, Goldman, Sachs & Co.

### Glossaire

**Bêta** – Mesure de la sensibilité d'un fonds aux fluctuations du marché, tel que représenté par l'indice de référence de la catégorie du fonds. Le bêta est calculé par régression linéaire sur une période de 36 mois. A titre d'exemple, un fonds dont le bêta est de 1,0 affiche, en l'absence de mouvements du marché, une performance rigoureusement identique à celle de son indice de référence. Dans les mêmes circonstances, un fonds dont le bêta est de 1,1 affiche une performance supérieure ou inférieure de 10% (1,1:1,0) à celle de son indice de référence (selon la définition figurant sur le site [www.funds.morningstar.com](http://www.funds.morningstar.com)).

**Rendements excédentaires** - Mesure de l'écart entre le rendement réel d'un fonds et le rendement de son indice sur la même période (1 ou 3 ans).

**Volatilité** - Fréquence et amplitude des variations du cours d'un titre sur une période donnée. Un cours enregistrant fréquemment des variations importantes sera considéré comme fortement volatil. La volatilité est le plus souvent mesurée par l'écart-type, qui correspond à la racine carrée de la variance du rendement du fonds par rapport à la moyenne sur des périodes de mesure régulières déterminées (selon la définition figurant sur le site [www.funds.morningstar.com](http://www.funds.morningstar.com)).

**Tracking error** - l'Ecart maximum attendu ou réel entre le rendement d'un fonds et celui d'un indice (selon la définition figurant sur le site [www.funds.morningstar.com](http://www.funds.morningstar.com)).

**R<sup>2</sup>** - Outil statistique mesurant la corrélation entre le comportement ou la performance d'un fonds et un indice de référence. Par exemple, dans le cas d'un fonds actions ayant pour indice de référence le S&P 500, un R<sup>2</sup> de 86 indique que le comportement historique du fonds s'explique pour 86 % par l'évolution de l'indice S&P 500 (selon la définition figurant sur le site [www.funds.morningstar.com](http://www.funds.morningstar.com)).

**Valeur en risque (VaR)** - Mesure statistique de la perte potentielle d'un portefeuille par suite d'une évolution négative du marché sur un horizon donné dans un intervalle de confiance déterminé.

**Taux de rotation** - Dans le cas d'OPC, pourcentage des actifs d'un fonds qui ont été remplacés au cours d'une période donnée, généralement un an. Le taux de rotation d'un fonds est obtenu en divisant son actif moyen au cours de la période considérée par la valeur des achats ou la valeur des ventes, selon celle qui est la plus basse, au cours de cette même période. Les fonds présentant un taux de rotation élevé encourent généralement des frais importants (selon la définition figurant sur le site [www.investorwords.com](http://www.investorwords.com)).

**Positionnement quartile selon Morningstar** - Cette donnée reflète le classement par quartile du fonds en fonction de sa performance par rapport à d'autres fonds au sein du même univers. Le positionnement quartile est déterminé au regard du classement effectué par Morningstar à une date donnée au sein de l'univers considéré, selon lequel les 25 premiers pour cent des fonds, par ordre de performance, sont classés au 1er rang (quartile supérieur), les 25 pour cent suivants au 2e rang (deuxième quartile), les 25 pour cent suivants au 3e rang (troisième quartile) et les 25 derniers pour cent au 4e rang (quartile inférieur).

**Pondération des 10 lignes principales** - Proportion de l'actif net du fonds investie dans les dix principales positions.